

## AGRICULTURE ET FORÊTS **NÉONICOTINOÏDES : "L'ARRÊT DE SON USAGE EST UN VÉRITABLE DRAME POUR LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE ET SUCRIÈRE FRANÇAISE"**



*La Seine-et-Marne est l'un des principaux territoires producteurs de betterave en France © Getty Images*

Dans une lettre adressée ce jour à la Première Ministre, le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi déplore la fin des dérogations autorisant l'utilisation des néonicotinoïdes, un insecticide pourtant essentiel à la production de betteraves sucrières, source pour l'économie et l'emploi dans le département.

Créé le: 6/02/2023

### La production de betteraves mise à mal

Le Président du conseil départemental de Seine-et-Marne et le Premier vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des routes et des politiques contractuelles et de l'agriculture, Olivier Lavenka, ont envoyé jeudi 2 février une lettre ouverte à l'intention de la Première Ministre, Élisabeth Borne. Objectif : réviser la décision du gouvernement concernant la fin aux dérogations qui autorisaient l'utilisation des néonicotinoïdes.

Cet insecticide, essentiel à la production de betteraves sucrières, est une source importante d'emploi et d'économie. « *La Seine-et-Marne produit, à elle seule, environ 2,2 millions de tonnes de betterave par an. Cette filière représente à ce titre une source importante d'emploi et d'économie pour notre territoire* », rappelle Jean-François Parigi.

La décision du gouvernement fait suite à l'arrêt prononcé le 19 janvier dernier de la Cour de Justice de l'Union Européenne pour rappeler l'interdiction de l'usage de cet insecticide et pour interdire les régimes dérogatoires pa

r les États membres, dont la France.

Retrouvez ci-dessous la lettre ouverte.

---

## TÉLÉCHARGER



Lettre de Jean-François Parigi à Elisabeth Borne - Filière betteravière (02/02/2023) PDF - 755.81 Ko  
(/sites/default/files/media/downloads/lettre-de-jean-francois-parigi-a-elisabeth-borne-filiere-betteraviere.pdf)